

## *Nouveau quartier du Vuillonnex*

De septembre 2018 à janvier 2019, des membres de l'ANPVA ont participé aux différents ateliers de concertation organisés par l'office de l'urbanisme et la commune de Confignon en vue de réaliser le plan localisé de quartier du Vuillonnex.



Ce projet prévoit 180 logements, un équipement public communal intergénérationnel, un établissement médico-social (EMS), un immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA), une crèche, des locaux communaux de type associatifs et culturels et des commerces.  
[Nouveau quartier Vuillonnex](#)

Pour relier Bernex aux Cherpines en transports publics, une nouvelle route traverserait le quartier du Vuillonnex de la rue de Bernex à la route de Soral en direction de Plan-les-Ouates, à travers le Vallon de l'Aire.

L'ANPVA regrette vivement le maintien de cette nouvelle route tangentielle malgré une forte opposition de cet aménagement lors des ateliers de concertation. Celle-ci aurait un impact considérable sur la qualité du paysage, la nature et la biodiversité sans compter la perte importante de précieuses surfaces agricoles utiles.

Par ailleurs, notre association s'interroge sur le gabarit et la hauteur des bâtiments du nouveau quartier qui pourraient compter jusqu'à 6 étages. Ceux-ci semblent trop volumineux et imposants par rapport aux autres constructions du village.

Aussi, l'ANPVA a écrit au Conseil administratif de la commune de Confignon, en date du 11 mars 2019, afin de rappeler combien nos prédécesseurs, élus et citoyens engagés se sont efforcés de maîtriser jusqu'ici le développement urbain de notre région conscients de détenir un patrimoine précieux.

Notre association a réitéré de plus sa volonté de préserver le Vallon de l'Aire par l'élaboration d'un plan de site ou toutes autres mesures de protection de ce site candidat au prix du paysage du Conseil de l'Europe.

L'ANPVA a aussi pris position en faveur du prolongement de la ligne ferroviaire souterraine de Lancy Pont Rouge à Bernex, via les Cherpines afin d'éviter non seulement la construction d'une ligne de télécabines urbaines au travers de zones protégées mais surtout l'aménagement d'une station au cœur du Vallon de l'Aire.

Le Conseil administratif de la commune de Confignon, relève dans sa réponse du 11 avril 2019, qu'il a d'ores et déjà pu obtenir des autorités cantonales le déclassement d'une bonne partie du secteur en zone 4A permettant la réalisation d'immeubles de petits gabarits à proximité des habitations existantes tout en respectant parfaitement la densité exigée pour ce type de zone.

#### [MZ Bernex-Est](#)

L'ANPVA tient à observer que l'indice d'utilisation du sol prévu au Vuillonex s'élève à environ 1.2 en zone 4A et 1.4 en zone 3 (34'000 m<sup>2</sup> SBP) quand bien même le minimum prévu au Plan directeur cantonal 2030 se situe à 0.8 en zone 4A et 1.2 en zone 3 (25'000 m<sup>2</sup> SBP), soit une surface brute de plancher de 26 % supérieure aux exigences pour ce nouveau quartier. Des immeubles plus bas pourraient donc s'envisager.

S'agissant de la mobilité, le Conseil administratif affirme que le pire des scénarios serait un développement du quartier des Cherpines sans mesure de mobilité pour justifier son soutien aux trois axes de transports publics au travers du Vallon de l'Aire :

- nouvelle route des Cherpines à Bernex par le chemin des Marais pour la circulation des bus
- ligne de télécabines urbaines et station au bord de l'Aire
- prolongement de la ligne ferroviaire souterraine de Lancy Pont Rouge à Bernex, via les Cherpines

Ces mesures, prévues par la Convention signée le 13 novembre 2017, sont nécessaires suite au préavis positif de la commune de Confignon de construire 25 % de logements supplémentaires aux Cherpines, soit 4'000 au lieu des 3'000 prévus initialement. L'un des scénarios pourrait consister en un retour à la densité précédente d'un éco-quartier à taille humaine plus respectueux des futurs habitants et de leur environnement. [Convention Cherpines](#)

Pour terminer, le seul parc du Vuillonex, dont la surface est aujourd'hui cultivée, ne pourra pas à lui seul remplacer les espaces verts, les vignes et les parcs de jeux et de sports sur lesquels des immeubles seront construits.

L'ANPVA soutient un développement urbain mesuré afin de construire des logements pour nos enfants tout en préservant notre patrimoine naturel et bâti et la qualité de vie, chère aux habitants de notre région.